

MODALITES D'ADMISSION DANS UN INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

contact.ifsi@chu-tours.fr

PARCOURSUP

Formation initiale

- Futurs bacheliers
- Titulaires du baccalauréat ou de l'équivalent de ce diplôme (réorientation)
- Candidats étrangers titulaires d'un baccalauréat reconnu en France (attestation niveau langue B2 française exigée)

EPREUVES D'ADMISSION

Formation Professionnelle Continue (bacheliers* ou non bacheliers) / 25 % du quota

- Personnes en reconversion justifiant de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale et/ou d'expérience professionnelle à la date de clôture des inscriptions.

- Futurs bacheliers
- Titulaires du baccalauréat ou de l'équivalent de ce diplôme (réorientation)
- Candidats étrangers titulaires d'un baccalauréat reconnu en France (attestation niveau langue B2 française exigée)

PHASE PRINCIPALE



LES VŒUX ET LES SOUS-VŒUX



5 vœux ou vœux multiples au maximum par filière de formation
(5 groupements d'IFSI par exemple)
Les sous-vœux sont illimités.

Dernier jour pour formuler les vœux : **le 11 mars 2021**

ETUDE DES DOSSIERS AU NIVEAU REGIONAL PAR LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX (CEV)

La CEV est composée :

d'un représentant

- de l'Agence Régionale de Santé ;
- de la Région Centre-Val de Loire;
- du Rectorat
- de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- de l'Université

des directeurs des 13 Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Centre-Val de Loire

du référent de l'IFSI pilote (Blois) qui préside cette commission.

ATTENDUS ET CRITÈRES NATIONAUX

Arrêté du 3 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus de la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier

<https://beta.legifrance.gouv.fr/loda/texte Ic/LEGITEXT000038031463/>

Attendus nationaux	Critères nationaux pris en compte
1 - Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	1-1 Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social 1-2 Connaissance du métier 1-3 Sens de l'intérêt général
2 - Qualités humaines et capacités relationnelles	2-1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres 2-2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe 2-3 Aptitude à échanger/communiquer avec autrui 2-4 Pratique des outils numériques 2-5 Capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère
3 - Compétences en matière d'expression orale et écrite	3-1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral
4- Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	4-1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique 4-2 Aptitude à produire un raisonnement logique 4-3 Maîtrise des bases de l'arithmétique
5- Compétences organisationnelles et savoir-être	5-1 Rigueur, méthode, assiduité 5-2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

PHASE COMPLÉMENTAIRE

Mercredi 16 juin 2021

Ouverture de la phase complémentaire

Elle est destinée aux candidats n'ayant pas eu
de proposition d'admission

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

Personnes en reconversion justifiant de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale et/ou d'expérience professionnelle

<https://www.chu-tours.fr/etudier-se-former/formations-initiales-et-specialisees/infirmier/>

DEUX EPREUVES D'ADMISSION

1 - Une épreuve écrite notée sur 20 points comprenant :

- une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social (30') notée sur 10 points
- une sous-épreuve de calculs simples (30') notée sur 10 points

2 - Une épreuve orale notée sur 20 points portant sur l'expérience professionnelle du candidat sur la base du dossier d'inscription.

LES DATES A RETENIR POUR LA FPC



Du 20
janvier au
22 février

- Inscriptions

À partir du
8 mars

- Epreuve orale

24 mars

- Epreuve écrite : sous-épreuve de rédaction et/ou réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social 14h00 à 14h30 et sous-épreuve de calculs simples de 15h00 à 15h30

27 mai
10h

- Affichage régional des résultats d'admission
- Les résultats régionaux seront affichés à l'IFPS et mis en ligne sur le site internet du CHRU de Tours <https://www.chu-tours.fr/ifps-resultats-de-toutes-les-filieres/>
- Chaque candidat sera informé par courrier

6 septembre

- Rentrée pour l'année universitaire 2021/2022